



Déclaration finale du congrès

« Les initiatives pour protéger les jeunes contre les idéologies extrémistes et violentes, la promotion des libertés religieuses et de la valeur de tolérance, la lutte contre la haine et la marginalisation »

Sur demande du Secrétaire général de la Ligue islamique mondiale, le cheikh Mohammad Bin Abdulkarim Alissa, la conférence internationale sur «Les initiatives pour protéger les jeunes contre les idéologies extrémistes et violentes avec les mécanismes de mise en œuvre» s'est tenue au siège des Nations Unies à Genève du Mardi 18 au Mercredi 19 Février 2020.

Un certain nombre de personnes concernées par ce sujet ont participé à cette conférence, y compris des hauts fonctionnaires travaillant dans les secteurs gouvernemental et privé à travers le monde, ainsi que des responsables religieux, des politiciens, des intellectuels, des universitaires et des académiciens dans le domaine de l'éducation, de la psychologie et de la sociologie.

Des responsables religieux et politiques, dont des chefs de gouvernement, des présidents de parlement, un certain nombre de parlementaires et de ministres concernés par les sujets de



Déclaration finale du congrès

l'extrémisme, de la violence, du terrorisme, des libertés religieuses, de la lutte contre la haine et la marginalisation, de divers pays dans le monde ont aussi pris part à cet événement.

Les thèmes de la conférence ont traité d'un certain nombre d'initiatives vitales concernant le sujet traité ainsi que d'autres sujets en relation avec celui-ci ; les invités ont participé à des dialogues ouverts. Une préparation avancée et de bonne qualité de la conférence a contribué au bon déroulement des événements. Durant les sessions les intervenants ont partagé des informations et des points de vue très utiles qui ont permis de résoudre le problème de certains « chaînons manquants » par des diagnostics précis, des analyses minutieuses d'un certain nombre de problèmes liés au sujet de la conférence, tout en proposant des clés de solutions.

La conférence a émis les recommandations et décisions suivantes :

- 1** Exhorter les institutions éducatives du monde entier à créer des programmes "avec des activités interactives" qui seront enseignés par des personnes qualifiés et spécialisés dans la formation saine des enfants et des jeunes ; (dans la mesure où c'est un facteur important pour parvenir à la stabilité, à l'harmonie, au



Déclaration finale du congrès

développement de la société) ; en premier lieu à l'échelle nationale et de façon plus générale pour l'avenir de la paix humaine. Ceci étant, ces approches interactives doivent mettre l'accent sur les points suivants :

- a. Renforcer la conviction que la différence issue de la diversité et du pluralisme entre les personnes, par son adaptation positive, contribue à l'amélioration de l'humanité, renforce ses capacités et son unité.
- b. Convaincre absolument les masses que le choc des civilisations, les conflits religieux, ethniques et intellectuels représentent une grande menace pour la sécurité nationale, la paix mondiale, l'harmonie entre les nations et les peuples en général, les sociétés nationales en particulier. Ce principe doit être appuyé par des preuves tirées de l'histoire humaine.
- c. Retirer des programmes scolaires des enfants et des adolescents tout texte ou fait historique qui favoriserait les conflits, la haine, inciterait à l'hostilité et au racisme.
- d. L'accent doit être mis sur l'égalité objective entre les êtres humains, cependant, la préférence et le mérite doivent être



Déclaration finale du congrès

- reconnus également à toute personne qui fait preuve de grandes valeurs morales , de créativité et d'intérêt au service de l'humanité. Sachant que ceci n'est absolument pas en contradiction avec les spécificités nationales qui en soient sont le vecteur de loyauté, d'intérêt et de la notion de sacrifice.
- e. Emphasize e- Souligner l'importance du respect mutuel entre toutes les composantes de la diversité humaine en tant que base déterminante pour la paix, l'harmonie entre les nations et les sociétés.
 - f. Former les élèves au dialogue constructif en ce qui concerne la manière de gérer les idées et les pratiques négatives, tout en soulignant l'importance de la valeur du pardon et de la tolérance.
 - g. Le rejet total de toute pensée qui appelle à la haine, au racisme, à l'exclusion et à la marginalisation, et ce sous quelque prétexte que ce soit.
- 2** Les autorités responsables de chaque pays doivent élaborer des programmes efficaces pour renforcer le rôle de la famille dans la construction des personnalités des enfants et des jeunes de sorte à les former vers une approche plus pacifiste.



Déclaration finale du congrès

- 3** Les autorités responsables de chaque pays doivent élaborer des programmes efficaces et établir de multiples partenariats pour combler les aspects négatifs de la fracture religieuse, culturelle et ethnique dans les pays à diversité où l'intégration est difficile.
- 4** Etablir une législation pour prévenir contre le discours de haine, de racisme et de marginalisation, donnant à l'État le droit de prendre les dispositions nécessaires pour empêcher les atteintes à sa culture ou au changement de sa démographie nationale façonnée par sa majorité ; cela sans bouleverser les droits de la citoyenneté en particulier et les droits de l'Homme en général.
- 5** Les institutions religieuses et intellectuelles doivent prendre des mesures pour affronter les idéologies extrémistes, celles de violence et du terrorisme en en examinant les particularités et en les démantelant minutieusement point par point.
- 6** Elaborer une législation qui permettrait d'empêcher toute méthode qui joue sur les émotions de sorte à prendre conscience de l'extrémisme, de la violence et du terrorisme ; appeler les Nations Unies à prendre des mesures plus efficaces pour



Déclaration finale du congrès

criminaliser le terrorisme électronique et obliger les entreprises de médias sociaux à annuler les comptes qui incitent à la violence ou au terrorisme.

- 7** Invitez toutes les plateformes d'influence religieuse et intellectuelle à propager un discours qui dépassent les sentiments, les émotions pour désormais faire entendre la raison et le pragmatisme.
- 8** L'exportation des avis religieux et des idées religieuses en dehors leur contexte initial doit être interdit car le bon discernement religieux prend en compte le changement de l'avis religieux, du sermon selon le temps, le lieu et les conditions.

Les religions célestes ont été révélées pour être source de miséricorde et de bienveillance pour le monde ; pour protéger les intérêts et à améliorer les conditions de vie. Ce principe est un fondement de base pour parvenir à la paix et à l'harmonie.

- 9** Interdire tout financement religieux provenant de l'étranger au profit de certaines entités spécifiques.
- 10** Interdire la formation des religieux en dehors de leur contexte



Déclaration finale du congrès

physique et interdire de recruter des formateurs religieux à l'étranger.

- 11** Empêcher toute tutelle extérieure aux centres religieux, y compris ceux qui portent un nom non religieux mais qui pratiquent des actions religieuses ; ces mêmes centres devront mettre en œuvre eux-mêmes de façon indépendante des programmes efficaces pour faire face à l'idéologie de l'extrémisme religieux, et promouvoir de façon efficace l'harmonie nationale.
- 12** La conférence recommande la création d'un centre de relation civilisationnelle à Genève pour servir de plate-forme mondiale de dialogue, promouvoir l'amitié, la coopération entre les nations et les peuples, afin de combler les manquements religieux, culturels et ethniques ; sur la base de dénominateurs communs religieux en particulier et humain en général, qui œuvra à ce que notre monde vive plus dans la paix et l'harmonie. Le centre devra être multiculturel en représentant toutes les diversités religieuses, ethniques et autres.
- 13** Promulguer des lois pour empêcher toute incitation ou hostilité



Déclaration finale du congrès

envers les religions et les races, y compris l'islamophobie et l'antisémitisme.

- 14** Exhorter les responsables religieux à organiser des initiatives de dialogue pour les jeunes, à travailler sur des partenariats religieux et humanitaires afin de soutenir les efforts de paix dans le monde, l'harmonie religieuse, ethnique et ainsi consolider l'alliance des civilisations.
- 15** La liberté religieuse constitue un droit de l'Homme qui ne peut être imposé à autrui, de même aucune forme d'abus ou de marginalisation ne peut être justifiée en son nom, car il n'y a pas de contrainte en religion.
- 16** Les mauvais actes commis par certains adeptes des religions ne représentent pas les religions en elles-mêmes.
- 17** Les valeurs qui prônent l'ouverture, la tolérance et la logique civilisationnelle sont les véritables facteurs qui rendent fructueux le dialogue objectif.
- 18** L'Homme n'a pas été créé mauvais, raciste ou haineux c'est



Déclaration finale du congrès

l'environnement éducatif, familiale et social qui peuvent l'influencer négativement au même titre les mauvaises politiques.

- 19** Le mépris des religions est une chose puérile qui dure depuis trop longtemps même s'il a constamment été condamné. Il faut cependant souligner l'importance du dialogue interreligieux, du respect de l'opinion et de la religiosité dans un cadre moral. Ce mépris n'a généré que le choc des civilisations et l'escalade de l'extrémisme de part et d'autre ; sachant que dans tous les cas de figure tout le monde est perdant, sans compter le fait que cela menace la sécurité des États et des sociétés surtout lorsqu'il y a des réactions contre l'extrémisme violent.
- 20** Exhorter les responsables religieux, les institutions intellectuelles, sociales, celles des droits de l'Homme, ainsi que les organisations concernées, gouvernementales et civiles , à promouvoir les principes, les initiatives concernant la tolérance et l'alliance des civilisations de façon réelle, à travers des programmes internationaux conjoints efficaces de sorte à dépasser le stade des droits propres aux droits de l'homme pour atteindre le vrai sens de la bonté, de la tolérance et de l'alliance culturelle ; et ce à



Déclaration finale du congrès

travers un impact tangible qui pourra être mesuré et évalué.

21 Les recommandations -de principe- seraient d'adopter les initiatives suivantes sur la base de mécanismes de mise en œuvre à proposer :

- a- L'initiative : l'amitié et la coopération entre les nations et les peuples "pour un monde plus compréhensif et pacifique, des sociétés plus harmonieuses et intégrées ".
- b- L'initiative : " l'éducation globale pour l'élaboration du comportement à suivre avant la puberté".
- c- L'initiative : Le comportement religieux "entre la forte ferveur et la faible compréhension".
- d- L'initiative : la famille comme citadelle et composante clé des enfants et des jeunes adultes.
- e- L'initiative : la paix des civilisations.
- f- L'initiative : l'islamophobie " diagnostic, analyse et traitement".
- g- L'initiative : les néonazis et l'antisémitisme, " diagnostic, analyse et traitement".
- h- L'initiative : façonner le comportement civilisationnel des



Déclaration finale du congrès

- jeunes emprunts de religiosité.
- i- L'initiative : les causes et le traitement de l'extrémisme chez jeunes empreints de religiosité.
 - j- L'initiative : comment mettre un terme à la violence et au terrorisme ?
 - k- L'initiative: les erreurs, les répercussions dans le diagnostic et le traitement des libertés religieuses.
 - l- L'initiative : l'idéal et la réalité.
 - m- L'initiative : les erreurs dans la réflexion des jeunes emprunts à la religiosité et leur traitement.
 - n- L'initiative : entre la force douce et la force dure dans la lutte contre le terrorisme et la violence.
 - p- L'initiative : "la marginalisation et la pauvreté" comme causes de l'extrémisme, de l'extrémisme violent : "diagnostic, analyse et traitement".
 - o- L'initiative : Démanteler les points négatifs de l'esprit collectif



Déclaration finale du congrès

« Les initiatives pour protéger les jeunes contre les idéologies extrémistes et violentes, la promotion des libertés religieuses et de la valeur de tolérance, la lutte contre la haine et la marginalisation »

- " étude sur la religiosité des jeunes musulmans "
- q L'initiative : "Analyser les références de l'extrémisme dans les textes religieux et des faits historiques". L'initiative comprend l'analyse des raisons de l'inefficacité des efforts fournis pour lutter contre l'extrémisme durant les vingt dernières années.
 - r- Trois initiatives liées à : " la lutte contre l'utilisation des nouveaux médias par l'extrémisme violent "
 - s- L'initiative : " Statistiques et comparaisons exactes dans les études sur l'extrémisme et l'extrémisme violent "
 - t- L'initiative : " Déterminer les responsabilités, définir les tâches et évaluer les résultats dans les cas de lutte contre l'extrémisme et l'extrémisme violent "
 - u- L'initiative : " La sécurité idéale face aux cas d'extrémisme et d'extrémisme violent ", cette initiative prend en compte les disparités législatives et sociales entre les pays.
 - v- L'initiative : "Évaluer les efforts internationaux de lutte contre



Déclaration finale du congrès

l'extrémisme violent et le terrorisme " .

w- L'initiative : " les valeurs partagées " .

x- L'initiative : " le discours religieux qui génère la paix " .

y- L'initiative : " l'Europe et l'Islam »

z- L'initiative : " les Ministères de l'intégration en Europe " .

A- L'initiative : " Pourquoi la peur de l'Islam et pourquoi l'antisémitisme ? " .

B- L'initiative : " L'identité religieuse et l'identité nationale entre l'opposition et la complémentarité " .

22 Transmettre le reste des initiatives à une étude et une évaluation plus approfondies, puis présenter les résultats à la deuxième réunion de la conférence.

23 L'administration de la conférence mettra en place un comité de " coordination " pour suivre la mise en œuvre des décisions, des recommandations, et pour soumettre un rapport périodique.